



## Communiqué de presse de Hervé SAULIGNAC

Le 21 novembre 2019

---

***Les autorités de santé publique vont lancer en janvier 2020 une campagne de communication d'un « mois sans alcool » calqué sur le modèle d'un « mois sans tabac ». J'ai interpellé la Ministre de la Santé, Agnès Buzyn, pour lui faire part de mes très grandes réserves s'agissant de cette initiative.***

Cette campagne promeut l'abstinence et renonce à la promotion d'une consommation modérée et responsable. C'est un changement de paradigme politique et culturel inspiré d'un dispositif anglo-saxon qui n'a, je le pense, pas sa place dans un pays détenteur d'un art de vivre à la française.

En outre, sous couvert de prévention des risques, ces injonctions moralistes restreignent le champ des libertés de chacun. Une initiative comme le « *Dry January* » pourrait nous faire basculer dans une société de l'injonction, dernière étape avant celle de la prohibition.

J'ai demandé au Gouvernement de renoncer à cette campagne de communication qui en sus d'être inefficace s'agissant des comportements addictifs, renforcerait grandement les inquiétudes de la filière vinicole, à l'instar de la filière ardéchoise, dans un contexte déjà tendu suite à la taxation des importations de vins français aux Etats-Unis.